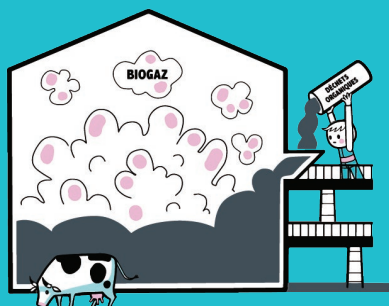


CONCOURS 2025-2026

 territoire
d'énergie
MARNE • SIEM

LES ÉCOLOUSTICS

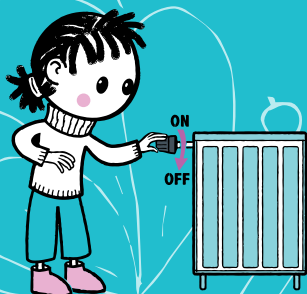
« MON TERRITOIRE FAIT SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,
ET MOI DANS TOUT ÇA ? »



Souriez !

Qu'avez-vous
planifié pour le
futur énergétique de
ma génération ?

Euuuh...



**Bougez votre
créativité !**

CLASSES DE CM1,
CM2, 6^e (CYCLE 3)

Un concours sur l'énergie, organisé par territoire d'énergie
Marne, en liaison avec la Direction des
Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

En partenariat avec



Avec le soutien de



Sous le haut patronage du



L'énergie autour de moi

Pour participer au concours Ecoloustics de l'année scolaire 2024-2025, les élèves de cycle 3 doivent produire un support illustrant leurs recherches et travaux pour comprendre d'où vient l'énergie, comment elle est consommée localement et quelles actions peuvent être mises en place pour réussir les transitions énergétique et écologique.

La participation peut se faire sous différentes formes : bande dessinée, journal, reportage, court-métrage, jeu, site web,... Le support détaillera l'utilisation de l'énergie à l'échelle du territoire (commune) et les solutions possibles pour mieux produire et consommer cette énergie.

Le travail peut porter sur les énergies du passé, celles d'aujourd'hui et de demain ou se focaliser sur la ville/village du futur, plus durable.

Le support peut aborder librement les différents thèmes associés aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques, relatifs à la transition énergétique : enjeux climatiques, mobilité durable, valorisation des déchets, éclairage public, éco-gestes... Il combinera des actions existantes, déjà en œuvre sur le territoire, et des propositions inédites élaborées par les enfants.

Les élèves peuvent notamment échanger avec leur maire pour savoir comment cette transition énergétique est en œuvre dans leur commune. Ils ont aussi la possibilité d'aborder la question de l'urgence climatique, de l'énergie dans leur école et des bons gestes à adopter au quotidien.



IMAGINONS LES ÉNERGIES

Une action pédagogique

- > UN TRAVAIL DE CLASSE PARTICIPATIF
- > UNE DÉMARCHE D'INVESTIGATION ET DE RÉFLEXION
- > UNE CONTRIBUTION À L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- > UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

LES INSCRITS RECEVRONT :

- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ENSEIGNANT" PAR CLASSE
- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ÉLÈVE" PAR ÉLÈVE

Un concours départemental et national

Le concours, organisé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, s'adresse aux classes de CM1, CM2 et 6^e (cycle 3) des écoles et collèges de la Marne. Il s'agit d'un jeu gratuit sans objet commercial, proposé par Territoire d'énergie Marne et ses partenaires. Il est organisé en deux temps : concours départemental, puis concours national.

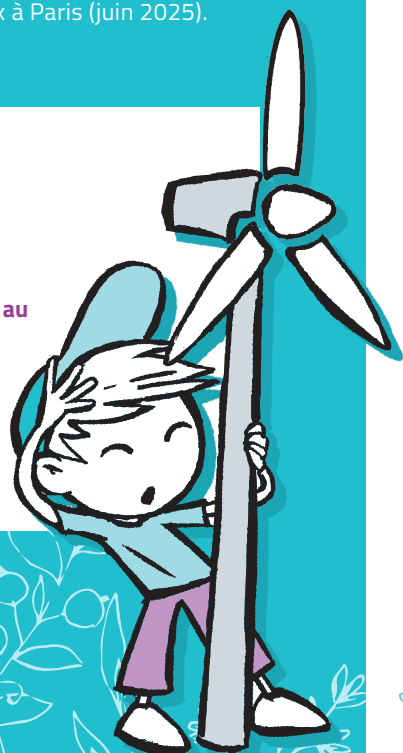
Le concours est doté de trois prix. Chaque niveau (CM1, CM2, 6^e) recevra un prix (mai-juin 2026)*.

Dans chaque département, parmi les trois niveaux récompensés, le jury local désignera un lauréat départemental dont la production sera soumise à un jury national. Trois gagnants seront alors sélectionnés en France et invités pour la remise des prix à Paris (juin 2025).

ET SI VOUS NOUS RENDIEZ VISITE ?

Le Territoire d'énergie Marne peut organiser sur demande des visites d'installations afin d'aider les élèves à appréhender les enjeux de la transition énergétique. Ces visites sont réservées aux classes inscrites au concours. Les frais de transport sont à la charge de l'établissement scolaire concerné.

Le Territoire d'énergie Marne peut proposer également des animations scolaires gratuites (conditions à voir avec la structure).



Comment participer ?

Chaque classe doit se pré-inscrire auprès de Territoire d'énergie Marne **avant le 15 décembre 2025**. Les dossiers complets doivent être remis au plus tard le **6 avril 2026**.

Les créations (dessins, photos, vidéos...) doivent être réalisées par les élèves, avec l'appui de leurs enseignants. Toute production réalisée par un tiers (graphiste, parent, entreprise) sera refusée par le jury du concours.

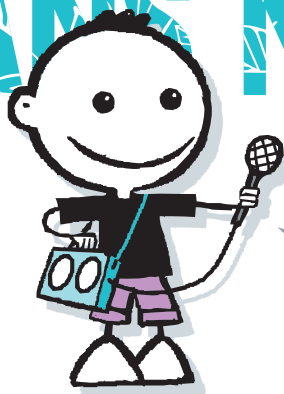
Le nombre et le choix des thèmes abordés dans le support produit sont libres. Il peut être présenté sous la forme d'un document écrit et/ou dessiné ou toute autre forme de création originale : jeu de société, maquette, journal de bord, film...

Dans le cas d'une création «en volume», celle-ci pourra être présentée au jury sous forme de photos ou d'une vidéo.

Le dossier de candidature doit également intégrer des éléments permettant de juger l'implication des élèves dans le processus créatif et de production : photos d'expériences menées en classes, témoignages d'élèves sur le travail conduit (manuscrit), présentation des «coulisses»... Les professeurs sont invités à remplir le formulaire méthodologique transmis dans le kit.



PROJETS DE DEMAIN DANS NOTRE COMMUNE



Pour participer au concours, chaque classe devra adresser son projet avant le **6 avril 2026 à 17h**, par lettre simple ou mail (avec accusé de réception), à :

Territoire d'énergie Marne
2 place de la Libération - BP 352
51022 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
siem@siem51.fr

Chaque projet devra être accompagné d'un bulletin de participation dûment rempli. Un jury constitué du Territoire d'énergie Marne et de ses partenaires sélectionnera les meilleurs dossiers. Les lauréats seront informés par courrier. **Remise des prix : juin 2026.**





À noter

Les participants s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de leurs travaux à l'établissement public intercommunal Territoire d'énergie Marne et à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR, association loi de 1901) principalement à des fins d'édition et de communication valorisant le concours et les lauréats.

Les responsables d'établissements autorisent, à titre gracieux, Territoire d'énergie

Marne et la FNCCR à citer les noms des lauréats et à publier leurs photographies, vidéos et tous les articles s'y rapportant.

En outre, les classes lauréates devront faire signer aux parents des élèves une fiche de droit à l'image à destination des organisateurs.

Toutes les informations relatives au concours vous seront transmises par mail à l'adresse indiquée en page 3.

IMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN DANS NOTRE COMMUNE

Si la réalisation lauréate départementale de votre classe ou école est retenue par le jury national, l'ensemble des élèves, leur professeur et les accompagnateurs seront invités à la remise des prix lors d'un après-midi récréatif. Les frais de déplacement, de goûter et d'animation seront pris en charge par les organisateurs.

2025

15 DÉCEMBRE

DATE LIMITE DE
PRÉ-INSCRIPTION

2026

6 AVRIL

REMISE DES
DOSSIERS
AU TERRITOIRE
D'ÉNERGIE MARNE

17 AVRIL

REMISE DU MEILLEUR
DOSSIER À LA FNCCR

MAI-JUIN

REMISE DES PRIX
DÉPARTEMENTALE

JUIN

REMISE NATIONALE
DES PRIX
À PARIS



02/2023 - Illustrations : Princes H



2 place de la Libération - BP 352
51022 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél : 03.26.64.13.22
siem@siem51.fr
www.siem51.fr



20 boulevard de Latour-Maubourg
75007 PARIS
Tél : 01 40 62 16 40
Fax : 01 40 62 16 41
contact@territoire-energie.com
www.territoire-energie.com